

Proposition de publication collégiale

Environ 10-12 chapitres de 15 à 20000 signes-espaces

*Les langues-cultures au service de la paix, de la démocratie et du développement*¹

Xénophobie d'Etat, prise de pouvoir par des organisations populistes et ethno-nationalistes, attentats djihadistes, état d'urgence et guerre contre le terrorisme ou contre les migrations de masse.....La crise systémique se traduit au plan politique par de forts replis identitaires. Au nom d'une logique sécuritaire, les droits des citoyens et des mouvements sociaux sont encadrés et limités, certains pays commencent à fermer leurs frontières. La paix civile est menacée ou détruite dans les aires les plus fragilisées.

Les sciences sociales ont des réponses à apporter à ces interrogations: comment dominations culturelles et ethno-centrismes peuvent-ils être déconstruits? En quoi la recherche sur des langues-cultures minoritaires et leur enseignement constituent une alternative à un système éducatif et médiatique normé et paupérisant? En quoi la promotion des langues et des cultures peut-elle être un facteur de reconstruction démocratique et de développement altermondialiste? Il s'agira in fine et entre autres objectifs de proposer les fondamentaux d'une méthodologie inter-linguistique, interculturelle et anthropologique.

Problématiques proposées pour la table des matières (liste à titre indicatif des possibles)

I- Un système institutionnel en crise

- Ethnocentrisme scolaire, jacobinisme étatique et ethno-nationalisme. Etude historique et géo-politique
- Anglophonie-francophonie : l'écueil de l'hégémonie économique ou stratégique
- La crise du système assimilationniste et d'intégration (xénophobie, racismes, radicalisme réactionnel...)
- Glottophobie : pour une législation sanctionnant la discrimination linguistique
- FLI/Français de l'intégration: le français, langue d'une intégration contrôlée ?
- Le statut disciplinaire inégal des langues : cas de la réforme des collèges

II- Facteurs académiques et institutionnels d'une évolution qualitative

- La recherche sur les langues-cultures minoritaires et leur enseignement une alternative à un système éducatif normé et paupérisant
- Langues-cultures régionales, des outre-mer et de l'immigration (cf la DGLFLF)-Etude historique et comparative
- Langues-cultures régionales, des outre-mer et de l'immigration : promotion des territoires et des patrimoines
- Diversité, interculturel, co-culturel, transculturel, laïcité ouverte... : quelles stratégies institutionnelles, communicationnelles, pédagogiques ? Etude comparative
- Eléments d'une méthodologie anthropologique : différentialisme, comparatisme, relativisme culturel...
- Typologie intersectionnelle : langues-cultures, cultures de genre, d'origine, subcultures...
- Pour une démocratisation de l'ethno-linguistique, de la sociolinguistique...
- FLM-FLS-FLE: pour une didactique intégrative de l'enseignement du français

III- Les langues-cultures au service d'un modèle de développement émancipateur

- Pédagogie et didactique de l'intercompréhension : parcours interlinguistiques roman, germanique, slave...
- La compétence linguistico-culturelle un critère attractif d'orientation et de professionnalisation (altermondialisation)
- La diversité linguistique facteur de développement socioculturel (vs croissance socio-économique)
- La diversité linguistico-culturelle facteur de créativité littéraire et artistique
- La compétence linguistico-culturelle un critère attractif d'orientation et de professionnalisation (altermondialisation)
- Littératures comparée, francophone et du monde une solution à la crise littéraire et socio-éducative en France

¹ Séminaire « Politiques des sciences » EHESS- Paris, séance du Jeudi 16 février 2017, « Les langues-cultures au service de la démocratie et de la paix civile » <http://pds.hypotheses.org/2469>

- Pour une politique des médias multilingue et interculturelle
- Pour une éducation et une démocratie inclusives

- - La francophonie un espace géoculturel à démocratiser et à faire fructifier
- Droits et devoirs linguistico-culturels (UNESCO, Union européenne...)- Les langues-cultures à protéger par la loi.

Premiers auteurs pressentis :

Gilbert DALGALIAN² psycholinguiste et germaniste. Successivement chercheur en didactique des langues à Zurich, formateur d'enseignants au Sénégal (pour l'UNESCO), délégué général des Alliances françaises en Inde. Spécialiste des écoles bilingues en France et à l'étranger.

Langues et démocratie : un lien imprescriptible.

La France a excessivement codifié le rapport aux langues, en privilégiant le français et en marginalisant les langues régionales. L'unité nationale s'est construite d'une manière générale au détriment de la diversité des cultures constitutives du pays, dont celles de l'immigration.

En fait, le lien entre langues et démocratie n'est pas de nature institutionnelle, mais est bien plus profond : il tient au fondement même de la démocratie, le respect de l'Autre. Et c'est justement dans les situations de non-respect que se dévoile le mieux ce lien. Nous en passerons quelques-unes en revue.

Claude CALAME³ helléniste et anthropologue, directeur d'études à l'EHESS-Paris

Anthropologie culturelle et sociale : Savoirs critiques et regards politiques en miroir

Les relations sociales impliquent d'une part une conception de l'homme avec ses valeurs (une anthropologie); elles sont d'autre part fondées sur des représentations qui disent leur forte dimension symbolique, d'ordre culturel. Et qui dit symbolique et culturel dit, en sciences humaines et sociales, approche d'anthropologie (culturelle et sociale).

De l'anthropologie culturelle et sociale, la démarche comparative est fondatrice et constitutive – on l'a dit. Basée sur le constat d'analogies de surface, la comparaison opère par contrastes, repérant des différences qu'il faut se garder d'essentialiser (cf. Laplantine, 2013 : 113 ainsi que Calame, 2012). Tout en ouvrant le champ des possibles humains et sociaux, la démarche comparative conduit donc à une position épistémologique de relativisme culturel, mais à partir d'un universalisme. C'est un universalisme culturel qui est repéré dans l'espace et dans le temps, un universalisme « particulier » et critique sans doute (Kilani in Saillant et al., 2011 : 126-9, s. v. universalisme), mais aussi un universalisme pratique ; il est à négocier sans cesse précisément en contact avec d'autres constellations culturelles, saisies dans leur caractère composite et évolutif, aux frontières perméables, à envisager dans leurs rapports de subordination à la mondialisation néocoloniale. (...)

À partir de, mais aussi à l'aide de nos présupposés épistémologiques (dans une relation anthropologique qui se veut désormais dialogique sinon interactive mais qui reste constitutivement asymétrique) l'approche d'une constellation culturelle différente (historique ou contemporaine) nous contraint à un regard oblique. Le décentrement même de ce regard nous invite à un retour réflexif sur le centre ; il appelle par conséquent un retour critique sur le paradigme social et culturel dont dépend cette grille épistémologique.

² Gilbert Dalgalian, *Enfances plurilingues* (L'Harmattan, 2000)
Reconstruire l'éducation ou Le désir d'apprendre (FSU/Syllepse, 2012).

³ Claude Calame, « Anthropologie culturelle et sociale : Savoirs critiques et regards politiques en miroir », Revue *Les Possibles*, août 2015
<https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-7-ete-2015/dossier-la-connaissance/article/anthropologie-culturelle-et-sociale-savoirs-critiques-et-regards-politiques-en>

Martine BOUDET⁴ professeure agrégée de Lettres modernes, docteure en littérature française, ancienne formatrice d'enseignants au Maroc et au Bénin (coopération francophone), spécialiste d'anthropologie culturelle (académie de Toulouse)

Intersectionnalité et interculturel des démarches pour une politique éducative plus inclusive

L'examen des programmes disciplinaires, notamment linguistiques, dans l'enseignement secondaire montre le maintien d'une politique éducative relativement ethnocentrée. Cela malgré quelques avancées notables dans la loi de Refondation (2013). Une politique éducative plus inclusive est à porter avec une formation des personnels axée sur la construction et l'apprentissage d'universaux transculturels. A partir de regards croisés, de type anthropologique, sociologique, philosophique... et de l'expérience de réseaux spécialisés dans les domaines de l'antiracisme et de l'intersectionnalité.

Intersectionnalité et interculturel: l'exercice méthodique de l'intersubjectivité, le jeu des dynamiques dialogiques à deux ou plusieurs degrés d'appartenance est à même de diluer les stéréotypes ou les radicalités ainsi que les systèmes de domination et de victimisation, intériorisés par les publics et de faire accéder ces derniers à un système de représentations émancipateur car pluri-référentiel, comparatiste et interactionniste.

L'inclusivité du système éducatif comme condition de la redynamisation de la vie scolaire et sociale : ce paramètre s'avère nécessaire pour éduquer à une citoyenneté plus décentrée, complexe et évolutive.

Philippe BLANCHET⁵, professeur de sciences du langage (sociolinguistique et didactique des langues) université Rennes 2

Langues et Droits Humains : éducation, vigilance, action

L'analyse de l'organisation et des fonctionnements sociolinguistiques des sociétés est une bonne entrée pour y observer la question fondamentale des Droits Humains. Les langues constituent pour les humains le moyen principal de relation à chacun-e et aux autres ainsi qu'à soi-même. Nos conceptions des langues et, mieux encore, des humains comme êtres parlants, disent beaucoup de nos conceptions des humains, de leurs sociétés et de leurs relations.

En s'appuyant sur la notion éthique et juridique des droits linguistiques, complétée par celle de glottophobie (discriminations à prétexte linguistique), cette analyse soulignera les enjeux humanistes d'une éducation aux langues et par les langues prises dans toute leur diversité et dans toute leur capacité de mise en relation.

Au delà du constat, ce texte invite à une vigilance quant au respect mutuel manifesté à travers les rapports aux langues et, le cas échéant, à des modalités d'action.

Joëlle CORDESSE, professeure de l'Éducation nationale et responsable associative (Perpignan). Thèse de doctorat (2007), « Déchiffrer l'invisible des signes d'apprentissage des langues. Pédagogie de l'égalité des intelligences ».

J'ai fondé à Perpignan un groupe d'Éducation Nouvelle consacré à une recherche théorico-pratique en pédagogie du multilinguisme et de la polyglossie, comme solutions à l'échec scolaire ségrégatif et à l'échec de l'enseignement des langues étrangères, et comme pistes fécondes d'éducation d'un sentiment d'appartenance à une société planétaire et à une commune huma-

⁴ Martine Boudet (coord), *Le système éducatif à l'heure de la société de la connaissance* (Presses universitaires du Mirail, 2014)

<http://pum.univ-tlse2.fr/~Le-systeme-educatif-a-l-heure-de~.html>

(coord) *Urgence antiraciste – Pour une démocratie inclusive* (Ed du Croquant, 2017)

<http://www.editions-croquant.org/component/mijoshop/product/384-urgence-antiraciste>

Les hymnes et chants identitaires du grand sud (IDECO, 2009)

http://www.ideco-dif.com/ieo_edicions/textes_et_documents/les_hymnes_et_chants_identitaires_du_grand_sud

⁵ Philippe Blanchet, *Discriminations : combattre la glottophobie* (Textuel, 2016)

<https://blogs.mediapart.fr/edition/petite-encyclopedie-critique/article/210116/la-glottophobie-un-type-de-discrimination-largement-ignore>

[La mauvaise langue des ghettos linguistiques : la glottophobie française, une xénophobie qui s'ignore" dans Asylons n° 3, 2008](#)

["Post-face en forme de coup de gueule : pour une didactique de l'hétérogénéité linguistique — contre l'idéologie de l'enseignement normatif et ses discriminations glottophobes", dans Feussi, V., Eyquem-Lebon, M., Moussirou-Mouyama, A. et Blanchet, Ph. \(Dir.\), 2010.](#)

[Hétérogénéité sociolinguistique et didactique du français. Contextes, francophones plurilingues, Cahiers de Linguistique n° 35/2, 2009 \[2010\], p. 165-183.](#)

nité, contrefeu au racisme, à l'ostracisme, et à toutes les sortes de communautarismes. Nous avons animé dans ce cadre, plusieurs années, entre 2001 et 2011, deux "Festas des Langues" publiques, et sept Rencontres de classes multilingues et polyglottes, qui ont réuni chaque fois deux à trois cents personnes, enfants et adolescents de classes d'accueil, de classes bilingues catalan-français, de classes de ZEP, classes de langues, et autres, de la maternelle à l'Université, plus leurs enseignants et accompagnateurs, et des animateurs de l'Éducation Populaire.

Nous avons élargi le groupe en 2011 en fondant les Labos de Babel Monde, avec des membres d'organisations d'Éducation Populaire intéressés par la promotion de l'égalité des langues du monde, à Peuple et Culture, aux Ceméa, au Maroc, en Russie, en Tunisie... Nous avons participé, avec des ateliers multilingues et des conférences, à des Forums altermondialistes, et autres actions sur les langues de Méditerranée.

La Rencontre de classes de 2005 s'intitulait modestement "1er Congrès Mondial de l'anthropoglossophilie". L'année suivante nous avons réitéré autour de ce terme avec un Colloque international, où sont intervenus outre nos partenaires locaux habituels, sémioticiens, sociolinguistes, pédagogues, des responsables de l'Institut Paulo Freire de Catalogne espagnole et d'Italie. Une Université d'été nationale du GFEN a suivi, en 2008, toujours à Perpignan, sur le thème "Langage, l'engagement".

J'ai moi-même théorisé mes pratiques d'enseignement et nos découvertes collectives d'abord dans de nombreux articles mais aussi dans ma thèse conduite dans le cadre de l'Institut de sémiotique peircienne de l'université de Perpignan et soutenue en 2006, et publié à la Chronique Sociale un livre intitulé *Apprendre et enseigner l'intelligence des langues*. À l'école de Babel, tous polyglottes. J'ai reconnu beaucoup de mes propres concepts en entendant à France Culture Philippe Blanchet décrire ce qu'il a nommé "glottophobie".

Je travaille actuellement à la mise en ligne de l'histoire de notre recherche sur le site www.labosdebabel.org.

Vous y trouverez, si vous allez y voir, un petit échantillon, déjà, des traces et produits de nos expériences, documents, démarches de formation, à Perpignan et ailleurs ; ainsi que ma thèse dont le cœur est une nouvelle épistémologie des langues et l'exposé de soutenance en ligne à <http://labosdebabel.org/category/kaleidoglotte/nos-livres/>

J'y théorise le savoir linguistique comme production de prototypes de comportements (relation triadique entre archétype, stéréotypes, et le prototype lui-même, un "bougé" selon un terme employé par Culioli), à partir d'une analyse sémiotique de mon expérience pédagogique, condensée en quatre démarches de formation d'adultes, et du récit de mes découvertes et propositions d'organisation de l'enseignement des langues et d'outils pour les classes.

Silvia MANFREDI, Italo-Brésilienne, présidente de l'Institut Paulo Freire d'Italie, collaboratrice de Paulo Freire et des Freiriens du Brésil. Propose une écriture conjointe avec **Joëlle CORDESSE** d'un chapitre « Pour une éducation et une démocratie inclusives ».

David BRUNEL responsable du forum des langues de Toulouse – Propose un chapitre sur « l'historique, les principes et objectifs de ce forum associatif ».

Le Forum des Langues du Monde est né à Toulouse, en 1992, de la volonté du Carrefour Culturel Arnaud-Bernard. C'est la réflexion sur la langue et la culture occitane qui nous a amenés, de prime abord, à nous intéresser aux autres langues/cultures du monde dites « minorisées », faisant nôtre l'idée de Félix Castan selon laquelle « les Occitanistes ne peuvent défendre leur propre langue qu'en défendant toutes les langues du monde menacées ou déjà victimes de minorisation, occultation, disparition ».*

Camille GOURDEAU, docteure en socio-anthropologie, chercheuse associée à l'Urmis, Université Paris Diderot
« **Parler le français : une obligation ou un droit ?** »

Dans les années 2000, la question de l'« intégration linguistique » des migrants devient en France, comme en Europe, un enjeu politique (Lochak, 2013). Le Conseil de l'Europe encourage les États à la mise en œuvre d'une politique linguistique⁶ et la Charte sociale européenne les engage « à favoriser et à faciliter l'enseignement de la langue nationale de l'État d'accueil aux travailleurs migrants et aux membres de leurs familles ». Ainsi, de nombreux pays européens ont mis en place des politiques de formation linguistique et ont imposé la maîtrise de la langue du pays d'accueil comme condition d'entrée sur le territoire, de résidence permanente et d'acquisition de la nationalité⁷. Des tests de langue sont ainsi prévus dans plusieurs pays européens afin de vérifier le niveau de langue requis. Au Québec, la maîtrise du français est présentée comme « la condition sine

6

La Division des politiques linguistiques du Conseil de l'Europe a produit plusieurs rapports sur « l'intégration linguistique des migrants adultes » (Beacco, 2008, Little, 2008).

qua non de l'intégration sociale dans la communauté d'installation » (Calinon, 2013, p.33)⁸. En France, cette « politique d'intégration linguistique » (Secrétariat général du comité interministériel de contrôle de l'immigration, 2014, p. 137) s'illustre principalement dans le Contrat d'accueil et d'intégration⁹.

Dans le cadre du CAI¹⁰, l'apprentissage de la langue, pour ceux dont le niveau est jugé insuffisant, est obligatoire. Toutefois, la formation ne permet pas de s'exprimer en français : le niveau atteint à sa sortie est comparé à un « français de survie ». Par contre, elle peut représenter un obstacle supplémentaire dans les démarches pour accéder à un statut pérenne dans la mesure où la connaissance de la langue est prise en compte pour le renouvellement de la carte de séjour, la délivrance de la carte de résident et l'acquisition de la nationalité française.

Plan :

1. *La formation linguistique dans le cadre du contrat d'accueil et d'intégration*
2. *Le niveau DILF : « un français de survie »*
 - a. *L'évaluation du niveau de français*
 - b. *Les cours de français*
2. *L'apprentissage de la langue sous injonction*
 - a. *Discours consensuel autour de l'apprentissage de la langue*
 - b. *La connaissance de la langue comme facteur d'intégration*
 - c. *L'obligation de maîtriser la langue*

Pierre Jérémie PIOLAT actuellement doctorant en anthropologie, boursier FRESH (FNRS-FSR) au sein du LAAP, Laboratoire d'Anthropologie Prospective – IACCHOSS, Université Catholique de Louvain-la-Neuve. Ma promotrice est l'anthropologue Jacinthe Mazzocchetti. Ma recherche a pour titre « L'alphabétisation ambiguë : scène de racisme ordinaire ou de découverte réciproque de l'autre ? Ethnographie des milieux de l'alphabétisation en région bruxelloise ».

Impossibilité et possibilité de la rencontre épistémique « multiverselle »

Ce texte s'inscrit dans le cadre de ma recherche doctorale en anthropologie « l'alphabétisation ambiguë » qui a pour objet l'impact des restes d'imaginaire colonial sur les milieux de l'alphabétisation des migrants à Bruxelles. Il se basera sur une expérience de terrain de plus de dix ans au sein de ces milieux et plus spécifiquement d'une association, Diane, dont le public est majoritairement composé de femmes musulmanes.

L'objet de ce texte sera la possibilité et l'impossibilité de la rencontre épistémique entre les univers de référence des enseignantes de l'association Diane et ceux du public.

7

La résidence permanente, contrairement à la France, est dans plusieurs pays européens, conditionnée par la maîtrise d'un niveau requis qui se situe souvent au niveau A2/B1 du CECR (Extramania, 2012)..

8

Sur le contexte québécois, voir l'ouvrage coordonné par James Archibald et Jean-Louis Chiss (2007).

⁹ Avec la loi du 7 mars 2016 relative au droit des étrangers en France, le Contrat d'accueil et d'intégration devient Contrat d'intégration républicaine.

¹⁰ L'article s'appuie sur une recherche doctorale portant sur le Contrat d'accueil et d'intégration. Il s'agissait d'étudier la genèse du dispositif et la manière dont il est appliqué par les agents et vécu par les signataires. A cet effet, la recherche, conduite entre 2010 et 2013, s'appuie sur l'analyse de la littérature grise et sur une enquête ethnographique menée dans cinq directions territoriales (DT) de l'OFII combinant l'observation des réunions collectives de présentation du CAI, des audits durant lesquels le contrat est signé et les différentes formations prescrites. Des entretiens ont également été menés avec des agents de cet office, des formateurs et formatrices et des signataires du CAI.

Par rencontre épistémique, j'entends la capacité pour un groupe ou un individu, d'une part, de saisir la logique propre aux conceptions (quel que soit leur objet) d'un autre groupe et individu et, d'autre part, de se laisser interpellé, questionner, modifier par ces conceptions. Cela implique une part d'intérêt pour ce qu'est l'autre a priori, et de reconnaître le contenu des pratiques et discours de l'autre également comme relié à un ensemble de conceptions du monde et de savoirs conscients. La question de cette rencontre épistémique interroge celle de la possibilité d'un dépassement de l'eurocentrisme de nos sociétés occidentales et auto-proclamées modernes (Mignolo : 2000 ; Grosfoguel : 2010).

Dans ce texte, je montrerai que si, relativement à la question du féminisme, la rencontre épistémique entre les enseignants blancs et le public migrant n'a pas lieu, ni l'air d'être à l'ordre du jour (notamment à cause de l'impact de l'actuel récit dominant sur le sexisme présupposé surdimensionné des sociétés musulmanes), elle semble possible relativement à la question de l'éducation des enfants, et notamment des jeunes enfants. Il ressort de mes différentes expériences de terrain que les conceptions que portent de nombreux migrants et migrantes sur la question de l'accompagnement de la petite enfance interpellent, bouleversent, et questionnent tout autant les femmes et que les hommes formateurs en alphabétisation dans leur expérience intime, non seulement au sein de mon terrain principal, l'association Diane, mais également de la dizaine d'associations bruxelloises liées à l'alphabétisation des migrants que j'ai pu fréquenter depuis dix ans.